

Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'année 2013 – préavis municipal no 37.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission des finances composée de :

Rasul MAWJEE	1 ^{er} membre
Christian VERNEX	rapporteur
Katia ANNEN	
Laurent BACHELARD	
René BARIONI	
Claudine BOVET	
Regina BOVET	
Valérie CORNAZ-ROVELLI	
Maurizio DI FELICE	

s'est réunie les 19, 26 et 29 novembre 2012.

Excusés

René BARIONI les 19, 26 et 29 novembre 2012.

Maurizio DI FELICE le 26 novembre 2012.

Remerciements

M. Daniel Collaud, municipal des finances, et M. Virgile André, boursier communal, étaient présents à la séance du 26 novembre 2012. Les membres de la commission des finances les remercient vivement de leur disponibilité, de la qualité des informations et des réponses fournies à cette occasion.

Généralités

Le budget 2013 de la ville de Gland prévoit des charges de CHF 56'367'191.- représentant un excédent de charges de CHF 1'244'142.- et une marge d'autofinancement de CHF 1'215'070.- largement en dessous des objectifs de 12% recherchés par la municipalité à moyen terme.

Au niveau des revenus, la municipalité prévoit une augmentation de recettes de 5,16% compte tenu du ralentissement de la conjoncture compensé par l'arrivée de nouveaux habitants et de l'entrée en vigueur de la taxe sur les déchets. Ces recettes tiennent compte des données de taxation définitive à fin septembre de cette année.

Pour rappel si les impôts fonciers sont en hausse, une bonne partie des gains immobiliers sont affectés à notre participation à la région et à la facture sociale.

Au niveau des charges, la surprise principale vient de notre facture sociale. Comme mentionné lors du dernier conseil, le canton demande un apport supplémentaire de CHF 1.6Mios de notre part pour 2013. Le montant à verser au canton se monte à environ CHF 14Mios représentant 25% de notre budget total. Les CHF 1'600'000.- représentant une

Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'année 2013 – préavis municipal no 37.

augmentation de 11% ou la moitié de notre marge d'autofinancement. Dès lors, il devient difficile pour une commune de faire une planification financière correcte dans le temps. Il est nécessaire de prendre des mesures soit auprès du canton soit des mesures de réduction des charges de la commune. Il convient aussi de discuter la bascule de 18 points d'impôt convenue en 2002 pour aider le canton à assainir ses finances. Maintenant que la situation du canton est meilleure, les communes pourraient reprendre leurs prérogatives de décision sur les dépenses des deniers communaux.

Le budget 2013 prévoit le renforcement de l'administration communale avec la création de 4 postes équivalent à plein temps dans différents dicastères. Ceci porte le budget du personnel communal et des auxiliaires (Nature 301) à CHF 6'846'990.- par rapport au budget 2012 de CHF 6'355'000.- et au budget 2011 de CHF 5'871'485.-. L'augmentation d'environ 1Mio (17%) sur une période de 3 ans interpelle la commission des finances.

Les amendements concernant le préavis 29 – taxe déchets – ayant été votés après la communication de ce préavis, leurs impacts ne sont pas indiqués dans ce préavis. Néanmoins, vu que les comptes déchets doivent rester neutres au niveau des coûts et des recettes, la taxe individuelle devra être augmentée pour maintenir les recettes budgétées, les charges restant inchangées.

Le budget 2013 ne tient pas compte des conséquences d'une acceptation du référendum concernant la gratuité du transport public à Gland. Cette approche est correcte vu que la municipalité ne peut anticiper le résultat du référendum surtout qu'elle recommande son rejet.

Le montant des emprunts actuels se monte à CHF 56Mios et la Municipalité prévoit que la dette communale sera de CHF 65Mios à fin 2013. Ces emprunts serviront à financer les préavis approuvés à ce jour selon le degré d'avancement des travaux. Le niveau de l'endettement restera à moyen selon l'autorité de surveillance des finances communales. Les taux d'intérêts étant bas, les charges, même en augmentation, resteront raisonnables.

Analyse par dicastère

Administration Générale	CHARGES		REVENUS	
Budget 2012	5'237'255.-		694'900.-	
Budget 2013	5'733'236.-		680'900.-	
Evolution	+ 495'981.-	+ 9.47%	- 14'000.-	- 2.01%

En analysant le budget 2013 du dicastère de l'Administration Générale, nous constatons une diminution des revenus par rapport au budget 2012. Cette différence est due essentiellement au remplacement du TUG par des bus régionaux pour desservir les communes de Vich et de Coinsins. Par conséquent, ces deux communes ne participeront plus aux frais d'exploitation du TUG. Par contre, étant donné l'augmentation des prestations du TUG, la subvention du canton a été augmentée de CHF 26'500.00.

L'augmentation des charges budgétée en 2013 est due en partie à la hausse des indemnités pour lignes de trafic régional suite à la révision du coefficient servant au calcul de la participation de notre commune et à l'augmentation des frais d'exploitation du TUG suite au nouvel horaire et au renouvellement du matériel roulant. A noter la volonté de créer un

Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'année 2013 – préavis municipal no 37.

dicastère de la culture et par conséquent l'engagement d'un collaborateur à 100% à partir du 1^{er} juin 2013.

Comme déjà souligné dans les généralités, le budget 2013 ne tient pas compte de l'initiative pour la gratuité des transports publics pour les enfants scolarisés à Gland. Si elle est acceptée lors de la votation du 3 mars 2013, les charges augmenteront de plusieurs centaines de milliers de francs d'une part, par une diminution des recettes d'environ CHF 130'000.- et d'autre part par des charges supplémentaires en rapport à l'organisation des transports qui devra être modifiée et étoffée.

Finances	CHARGES		REVENUS	
Budget 2012	14'375'862.-		44'743'600.-	
Budget 2013	14'551'177.-		45'784'050.-	
Evolution	+175'315.-	+ 1.22%	+1'040'450.-	+ 2.32%

En analysant les comptes du dicastère des finances, nous avons en général constaté peu de variation entre les budgets 2012 et 2013. Il y a notamment une augmentation des charges, mais également une augmentation des revenus pour le budget 2013.

En regardant de plus près, nous constatons une forte augmentation de la péréquation financière qui passe de CHF 9'801'062.- en 2012 à CHF 10'180'417.- pour 2013, alors que la rétrocession de l'Etat ne varie que très peu soit une augmentation de CHF 48'450.-.

L'augmentation des revenus d'impôts est calculée sur la base d'une augmentation de la population qui interviendra courant 2013 avec l'arrivée des nouveaux habitants au Communet-Borgeaud.

Nous constatons également une nouvelle amélioration de la charge d'intérêt concernant la dette communale qui bénéficie toujours de l'environnement favorable des taux d'intérêts.

Pour terminer, au sujet des amortissements, il y a peu de variation. Les chiffres budgétés sont les montants obligatoires. La ventilation s'effectue de manière rigoureuse selon la loi sur les communes et selon la durée prévue. Celle-ci est mentionnée dans chaque préavis présenté au conseil communal.

Bâtiments et urbanisme	CHARGES		REVENUS	
Budget 2012	2'725'890.-		1'429'664.-	
Budget 2013	2'841'200.-		1'610'570.-	
Evolution	+ 115'310.-	+ 4.23%	+ 180'906.-	+ 12.65%

Les traitements des concierges ont été affectés différemment pour Montoly et En-Bord.

L'entretien des bâtiments scolaires est partagé entre le secondaire et le primaire pour un montant respectif de CHF 250'000.-.

Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'année 2013 – préavis municipal no 37.

Les recettes de la SI du Bochet ont baissés fortement, car la moitié des revenus locatifs a été utilisé pour les travaux de rénovations. La Commune n'étant propriétaire qu'à auteur de 25% elle n'avait pas l'autorité pour procéder autrement.

Les honoraires d'Urbanisme et de la cité de l'Energie ont augmenté, car ces postes ont subi énormément de mouvements (projets en cours et projet 2013).

Infrastructures, environnement	CHARGES		REVENUS	
Budget 2012	6'030'635.-		1'736'700.-	
Budget 2013	6'365'295.-		3'143'200.-	
Evolution	+ 334'657.-	+ 5.54%	+ 1'406'500.-	+ 80.9%

Cette année aucune des réalisations prévues ne bénéficiera d'un subside cantonal; pour rappel le dernier concernait la mise aux normes du terrain de foot à En-Bord.

Le compte 450.3102.00 subit une hausse, car le préavis no 6 " Déchetterie communale de Gland; pour la mise en place d'un système d'identification des usagers" a été mal chiffré lors de sa présentation :

Impression des macarons 6000 pièces CHF 1'200.- TTC

Envoi tout-ménage CHF 650.- TTC, soit un total préavisé à CHF 1'850.- TTC

Budget 2013 : impression des macarons 7000 pièces CHF 5'000.00 TTC

Envoi tout-ménage CHF 5'000.- TTC, soit un total de CHF 10'000.- TTC; une différence non négligeable de CHF 8'150.-.

Ordures et déchets :

Suite à l'introduction de la taxe au sac (préavis no 29 amendé adopté lors du conseil communal du 15 novembre) quelques comptes subissent des changements :

Le transport reste stable. Des modifications pourraient intervenir (référence préavis 35) car en cas d'acceptation 2/3 de nos ordures ménagères (OM) seront brûlées à Tridel et 1/3 aux Cheneviers.

Taxes éliminations des ordures en 2012 : 2'725t OM à CHF 222.-/t ont été incinérées.

Pour 2013 la municipalité prévoit d'incinérer : OM 2'240t à CHF 222.- et 260t à CHF 108.- de déchets verts récoltés. C'est une vision ambitieuse de la part de notre municipalité.

Notre participation à la SADEC augmente car plusieurs projets de développement, déplacements, et anticipation de nouvelles filières sont en cours.

La distribution de sacs gratuits est prévue pour les naissances (80 sacs de 35l ou 160 sacs de 17l).

Suite à l'acception de l'amendement exonérant les jeunes en formation de 18 à 25 ans, la taxe sera revue à la hausse.

Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'année 2013 – préavis municipal no 37.

Instruction publique et cultes	CHARGES		REVENUS	
Budget 2012	5'821'606.-		429'730.-	
Budget 2013	5'762'080.-		402'404.-	
Evolution	- 59'526.-	- 1.02%	-27'326.-	- 6.35%

La municipalité sollicite les services d'entreprise de sécurité pour la fermeture et surveillance des établissements publics et scolaires en dehors de leurs heures d'ouverture. Cela permet aux concierges d'être présent toute la journée pour réaliser leurs tâches. Les sociétés de sécurité ayant une meilleure incidence de présence et dissuasion lors des contrôles et fermeture des locaux particulièrement le soir.

Des nouvelles recettes sont attendues par la mise en service des bâtiments à l'usage des garderies faisant partie du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) ainsi que des locaux libérés dans la bâtiment de Montoly.

L'organisation des enseignants remplaçants est reprise par la commune. Les postes sont comptabilisées sous la rubrique des sports facultatifs de l'enseignement primaire et secondaire.

Les coûts de la restauration scolaire avaient été sous évalués et ont été ajustés.

Naturellement, la taxe déchets touche aussi l'enseignement et les sacs doivent être financés.

Police	CHARGES		REVENUS	
Budget 2012	3'765'763.-		606'100.-	
Budget 2013	3'663'841.-		644'100.-	
Evolution	- 101'922.-	- 2.70%	+ 38'000.-	+ 6.26%

En analysant le budget 2013 du dicastère de la Police, nous constatons :

Une augmentation des revenus par rapport au budget 2012 de CHF 38'000.-. Cette augmentation se trouve principalement dans les amendes. En effet, avec une présence policière accrue (SPOP), les patrouilles et contrôles seront plus fréquents.

Une diminution des charges de CHF 100'000.-. Lors de l'établissement du budget 2012, les conséquences financières de la réforme policière n'étaient pas encore toutes connues, et l'achat des prestations de 2 agents (CHF 320'000.-) avait été budgété, alors que celles-ci sont désormais comprises dans le prix de la péréquation cantonale policière de CHF 1,642 Mios.

Ces CHF 320'000.- sont partiellement réinjectés dans les comptes 615 « Prestations mandataires externes » (SIR, Railfer et Police de Proximité) pour CHF 25'000.- et pour un poste au SPOP pour CHF 100'000.-.

Dans le poste 612, « Patrouilleuses », on constate une légère diminution : moins de patrouilleuses suite à l'introduction de la zone 30km.

Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'année 2013 – préavis municipal no 37.

Sécurité sociale	CHARGES		REVENUS	
Budget 2012	13'626'004.-		411'425.-	
Budget 2013	14'982'362.-		415'825.-	
Evolution	+ 1'356'358.-	+ 9.95%	+ 4'400.-	+ 1.06%

En ce qui concerne ce dicastère, la forte augmentation des charges provient principalement de l'augmentation de la facture sociale qui passe de CHF 9'123'447.- en 2012 à CHF 10'103'640.- en 2013. Sinon les autres postes ne subissent que peu de mouvements.

L'augmentation des charges est due à l'ouverture de 48 places d'accueil supplémentaires.

Services industriels	CHARGES		REVENUS	
Budget 2012	2'395'000.-		2'365'500.-	
Budget 2013	2'468'000.-		2'442'000.-	
Evolution	+ 73'000.-	+ 3.04%	+ 76'500.-	+ 3.23%

On remarque également pour ce dicastère une augmentation des charges ainsi que des revenus. Pour rappel, plusieurs postes ne peuvent pas faire de bénéfice, c'est-à-dire que tous les revenus doivent être réinvestis dans le même domaine, autrement il faut procéder à des amortissements.

Quelques investissements ont été effectués ou vont l'être courant 2013 dans ce dicastère:

- une nouvelle ligne téléphonique a été créée avec la SAPAN afin d'être mieux informé sur le débit de l'eau.
- pour le SIDEMO une étude est entreprise pour une optimisation de la mise à niveau de la chaîne de traitement de l'eau.
- des détecteurs de mouvements vont être installés aux Ferrerêts bâtiments A, B, C ainsi qu'au bâtiment de Mauverney.

PARTICIPATION SDIS	2012	2013
Commune de Gland	371'467.55	365'895.20

Le SDIS n'amène aucun commentaire particulier. Le budget 2013 a diminué de CHF 5'633.00 par rapport au budget 2012 et par conséquent la participation de la commune de Gland a également baissé de CHF 5'572.35.

Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'année 2013 – préavis municipal no 37.

Discussion

La commission des finances s'est principalement attardée cette année sur l'incidence sur le budget de diverses décisions prises par le conseil ou décision qui seront prises courant 2013, soit l'introduction de la loi sur les déchets et l'initiative à venir sur la gratuité des transports publics pour les élèves scolarisés à Gland.

Bien que la municipalité accorde une attention particulière à la marge d'autofinancement, la commission des finances regrette également que le budget soit une nouvelle fois déficitaire. Ce déficit peut être tout de même expliqué par une forte augmentation de la péréquation financière et de la facture sociale, ces deux postes ne sont malheureusement pas de la compétence municipale mais imposés par le canton qui ne donne ses chiffres que très tard dans l'année. Pour cette année les chiffres détaillés ont été communiqués en novembre.

Au vu des nombreux projets que la municipalité fait figurer en priorité 1 et 2, la commission des finances a demandé quels projets étaient indispensables. La municipalité n'a toujours pas décidé quels seraient les projets prioritaires pour 2013. Selon notre municipal des finances, tous les projets peuvent être reportés à une date ultérieure en fonction de la situation financière de la commune. Mais pour une question de logique, le projet de la piscine ne devrait pas subir de coup d'arrêt. En effet, après des dépenses de plus de 2 millions, il serait peu judicieux de tout arrêter.

Vœux

La commission des finances demande à la municipalité de prendre toutes les initiatives nécessaires auprès du Canton pour étudier la pertinence et modalités de la facture sociale et de la péréquation.

Elle demande également à la commission de gestion de :

- Evaluer les besoins en personnel de la commune dans la perspective du changement du statut de Gland en ville.
- Vérifier la pertinence des engagements prévus par la municipalité en vue du renforcement du personnel communal.

Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la commission des finances recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis, soit :

Le conseil communal

vu

le préavis no 37 relatif au projet de budget pour l'exercice 2013

**Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'année 2013 –
préavis municipal no 37.**

ouï le rapport de la commission des finances

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide le projet de budget de l'exercice 2013, présenté par la Municipalité,
prévoyant un excédent de charges de Frs. 1'244'142.-, est accepté.

**Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'année 2013 –
préavis municipal no 37.**



Rasul MAWJEE
1^{er} membre



Christian VERNEX
Rapporteur



Katia ANNEN



Laurent BACHELARD



Claudine BOVET



Regina BOVET



Valérie CORNAZ-ROVELLI



Maurizio DI FELICE

René BARIONI
(excusé)